

AAPPMA LA VALLEE DE LA PIMPINE

CONCOURS ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

14/09/2024 Étang des Sources Latresne

Pêche au coup de poissons blancs (No-Kill)

Concours gratuit Conditions : Avoir moins de 12 ans

- Être titulaire d'un permis de pêche (carte découverte -12 ans, 7 €, valable toute l'année, à prendre sur www.cartedepeche.fr ou en magasin d'articles de pêche) Réciprocité totale avec les autres AAPPMA dans 91 départements
- **Être accompagné d'un adulte**, seuls les enfants sont autorisés à pêcher, (mais les adultes pourront démêler les lignes ou décrocher le poisson !)

Inscription obligatoire au plus tard samedi 07/09/2024 par mail à "valleepimpine@peche33.com" Nombre de participants limité !

Renseignements au 06 33 23 59 73

- Les emplacements numérotés auront été amorcés au préalable par l'AAPPMA
- Pêche libre avec 1 seule canne longueur maxi 6 m
- A partir de 08h30, enregistrement des concurrents, contrôle des cartes de pêche et tirage au sort des emplacements, prêt d'une bourriche restituée en fin du concours
- A 9 h 25 un coup de sifflet, placement des concurrents
- A 9h 30 un coup de sifflet début du concours
- A 10h 55 un coup de sifflet (reste 5 minutes)
- A 11h 00 un coup de sifflet fin du concours
- Déplacement du jury au niveau de chaque pêcheur : pesée, comptage des poissons et remise à l'eau, restitution des bourriches
- **Classement, et remise des lots**

Apéritif offert par l'AAPPMA, puis possibilité de restauration simple sur place avec participation organisée avec le Comité des Fêtes de Latresne

Après-midi :

- **Pêche sur l'étang réservée aux enfants**
- **Animations diverses avec l'aide de notre partenaire de Décathlon Bouliac (à préciser)**

Le bureau de l'AAPPMA